Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20260605-10INITIATION-DE

COMMUNE DE MAHALON
(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15
. en exercice : 15
. présents : 13
. votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, CLAQUIN Éric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia.

Absents : BRENEOL Carine, MOULLEC Xavier.

Secrétaire : PERON Marie-Hélène.

10- Initiation à la langue bretonne à l'école 2026

A l'initiative du Département du Finistère, un dispositif d'initiation à la langue bretonne est proposé aux écoles primaires. Il se traduit par une intervention d'une heure par semaine de sensibilisation à la langue bretonne. Ces interventions seraient réalisées par un animateur professionnel de l'association Mervent.

La mise en œuvre de dispositif nécessite l'engagement la Commune. Le coût pour la Commune serait de 1 520 € ; le coût global étant de 3 600 €, avec un cofinancement Département et Région.

Après concertation avec l'école, il est proposé aux élus de reconduire ce dispositif d'initiation à la langue bretonne dès la rentrée 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la mise en œuvre de ce dispositif d'initiation à la langue bretonne à la rentrée 2026 et en corollaire son financement à hauteur de 1 520 €.
- Autorise M. le Maire à signer la convention dédiée avec le Conseil Départemental du Finistère.

Fait et délibéré, le 05 juin 2026
A Mahalon, le 09 juin 2026

Le Maire,

Raymond BETROM

MAIRIE de MAHALON (Finistère)